



ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

eau  
seine  
NORMANDIE

# PROGRAMME

# EAU 2019 & CLIMAT 2024

ENSEMBLE  
DONNONS  
vie à l'eau

Agence de l'eau



ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

**eau  
seine  
NORMANDIE**



## LE 11<sup>è</sup> PROGRAMME D'INTERVENTION 2019-2024 de l'Agence de l'eau Seine-Normandie

# PROGRAMME EAU 2019 & CLIMAT 2024

Les principales évolutions



Forum des acteurs de l'eau  
SEINE-NORMANDIE

Agence de l'eau

FORUM DES ACTEURS DE L'EAU 30 OCTOBRE 2018



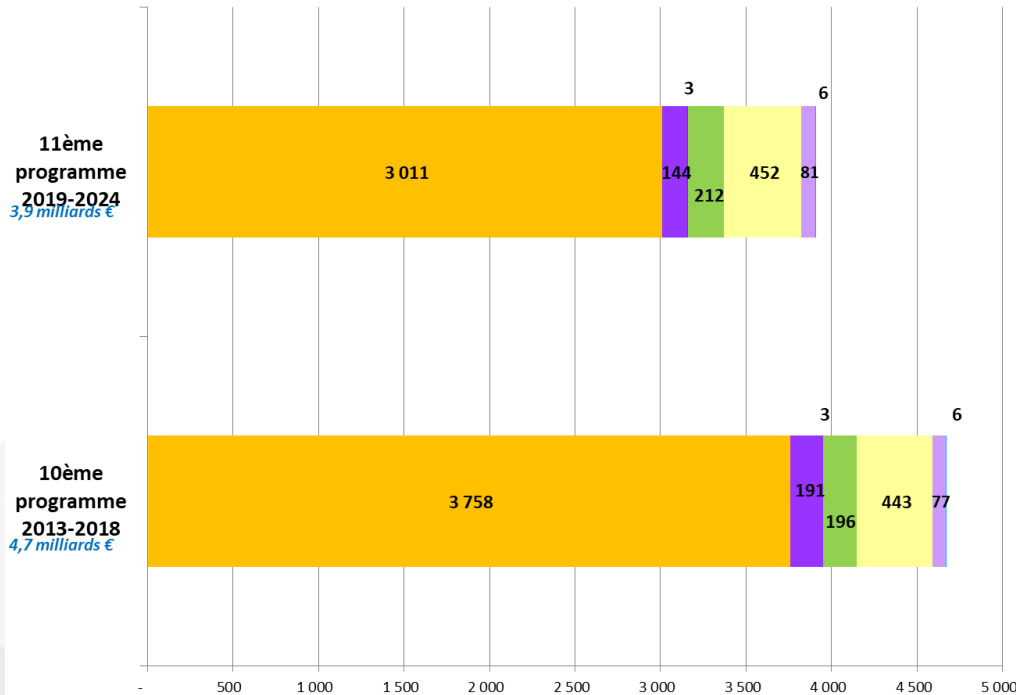
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

eau  
seine  
NORMANDIE



# BAISSE DE 13% DE LA PRESSION FISCALE ET RÉÉQUILIBRAGE DES REDEVANCES ENTRE USAGERS

Programme Eau et Climat  
de l'agence de l'eau Seine Normandie  
**LES REDEVANCES : 3,9 milliards d'euros pour 2019-2024**



- Pollution et réseaux domestiques
- Pollution et réseaux des industriels
- Pollution des élevages
- Pollution par les produits phytosanitaires
- Prélèvements pour l'eau potable
- Prélèvements des activités économiques dont irrigation
- Protection des milieux aquatiques dont obstacles à la continuité des cours d'eau



Forum des acteurs de l'eau  
SEINE-NORMANDIE

Agence de l'eau



ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

**eau  
seine**  
NORMANDIE

# REDEVANCES : PRINCIPALES EVOLUTIONS

Le 11<sup>e</sup> programme:

- Prolonge les efforts de rééquilibrage des contributions en diminuant le taux de la redevance « modernisation des réseaux domestiques » pour 2019-2024 de 5,5c€/m<sup>3</sup> (à noter: cette baisse s'ajoute à la baisse de 6c€/m<sup>3</sup> votée par le comité de bassin pour 2018): taux =18,5c€/m<sup>3</sup>
- Pour la redevance « pollution »: tient compte de l'évolution des milieux aquatiques tout en augmentant le critère d'accès à la zone de base à 40% de linéaire de cours d'eau en bon ou très bon état écologique
- Simplifie la redevance pour prélèvement d'eau en supprimant le taux « zone en tension quantitative » (taux de base/taux ZRE) tout en augmentant le taux de base des eaux souterraines de 10% pour traduire l'impact du changement climatique sur la rareté de la ressource
- Intègre l'augmentation de la redevance « pollution diffuse » prévue au niveau national dans le projet de loi de finances pour 2019



Forum des acteurs de l'eau  
SEINE-NORMANDIE

Agence de l'eau



ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

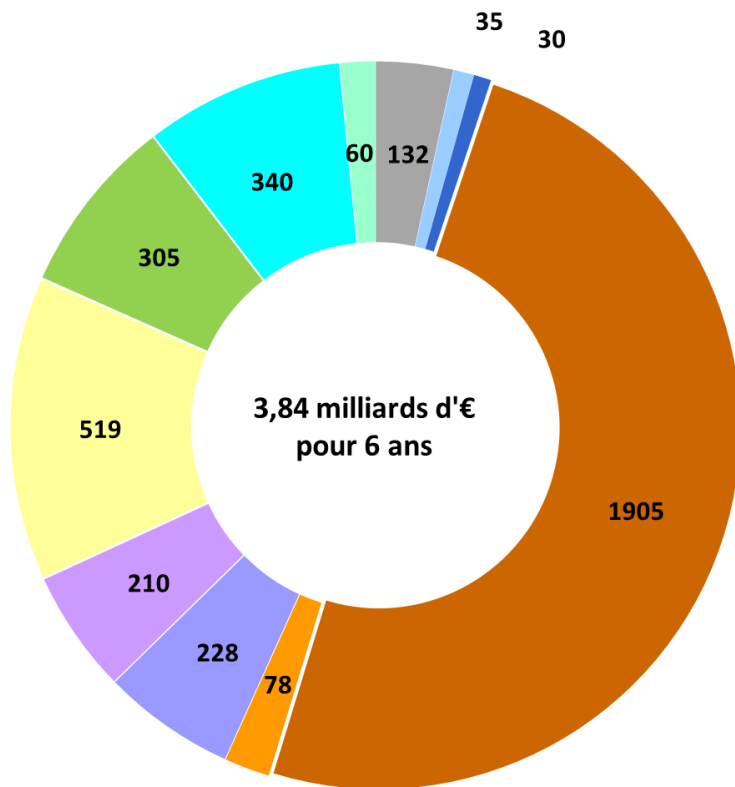
**eau  
seine  
NORMANDIE**



# 3,84 MILLIARDS D'EUROS D'AIDES PRÉVUES POUR L'EAU ET L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Programme EAU et CLIMAT de l'agence de l'eau Seine Normandie  
**LES AIDES : 3,84 milliards d'euros pour 2019-2024**

en M€



- 132 M€  
Connaissance, information et communication
- 35 M€  
International
- 30 M€  
Planification
- 1 905 M€  
Assainissement collectif des collectivités
- 78 M€  
Assainissement non collectif
- 228 M€  
Gestion des eaux pluviales
- 210 M€  
Aides aux activités économiques non agricoles
- 519 M€  
Alimentation en eau potable et protection des captages
- 305 M€  
Aides à l'agriculture
- 340 M€  
Restauration des milieux
- 60 M€  
Gestion quantitative



Forum des acteurs de l'eau  
SEINE-NORMANDIE

Agence de l'eau



ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

**eau**  
**seine**  
NORMANDIE



# Les principales évolutions du 11<sup>ème</sup> programme





ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

**eau**  
**seine**  
NORMANDIE

# PRINCIPES GENERAUX

Le 11<sup>e</sup> programme:

- consacre la **réorientation progressive** des efforts de l'agence vers la nécessaire **adaptation des territoires au changement climatique et la restauration de la biodiversité liée aux enjeux de la gestion de l'eau**
- **Privilégie les actions préventives aux actions curatives** et veille à la mise en œuvre des projets à la **bonne échelle de territoire**
- conserve des **moyens importants** pour conforter les progrès obtenus en matière **d'assainissement des eaux usées**, et promouvoir désormais en priorité la gestion des eaux pluviales
- prévoit au titre de la solidarité des **dispositions spécifiques** pour les secteurs ruraux défavorisés (ZRR) pour les aider à assurer un **service public de l'eau et de l'assainissement performant**
- s'inscrit dans un contexte de **maîtrise de la dépense publique et de réduction de la pression fiscale**, en particulier pour les **usagers domestiques et assimilés**. Il vise donc à une **efficacité accrue** des interventions de l'agence de l'eau (priorisation, sélectivité, contractualisation)



Forum des acteurs de l'eau  
SEINE-NORMANDIE

Agence de l'eau



ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

**eau  
seine  
NORMANDIE**

# MODALITES GENERALES ou TRANSVERSALES

## SEUILS PLANCHER :

- Eligibles si montant de projet > 3,5 k€ (études, travaux, animation)
  - > 10 k€ (à compter de 2022, sauf classes d'eau à 3,5K€)
- **Seuil de versement des avances : 100 k€ (à compter de 2022)**
  - ➔ Des conventions de mandat pour l'instruction, la liquidation et le paiement d'aides (notamment de faibles montants ou dans le cadre d'actions groupées) peuvent être signées par l'AESN avec des organismes publics (collectivités, chambres consulaires)

## TRAVAUX Assainissement collectif (STEU et réseaux) et assainissement non collectif, AEP :

Respect de l'obligation de saisie des données annuelles (cf. art. D2224-5 du CGCT) dans **SISPEA** (système d'information sur les services publics de l'eau et de l'assainissement) ➔ **transparence** pour l'utilisateur du service public



Forum des acteurs de l'eau  
SEINE-NORMANDIE

Agence de l'eau



# Le contrat « eau et climat »

- Le contrat « eau et climat » associe les partenaires adéquats et compétents et s'inscrit sur le territoire pertinent au regard des enjeux de préservation de la ressource en eau et de la biodiversité (en privilégiant l'échelle hydrographique).
- Il est basé sur un diagnostic et porte sur au moins un des trois enjeux suivants:
  1. Gestion à la source des eaux pluviales et performance de gestion des eaux usées
  2. Préservation de la ressource & protection des captages
  3. Gestion des milieux aquatiques et humides (y.c. littoraux et arrières littoraux)
- Il doit permettre de fédérer les acteurs locaux autour des enjeux du territoire et en particulier l'adaptation au changement climatique (volet obligatoire)

→ Le contrat « eau et climat » est un outil souple, adaptatif, fédérateur, pour inscrire dans la durée les actions d'amélioration de la qualité des milieux et d'adaptation au changement climatique



ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

eau  
seine  
NORMANDIE



Forum des acteurs de l'eau  
SEINE-NORMANDIE

Agence de l'eau

# Consolider l'efficacité de l'animation

## « Une animation efficace à la bonne échelle »



ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

eau  
seine  
NORMANDIE

Des aides à l'animation au service de territoires à enjeux eau  
=> l'animation est rattachée à un contrat de territoire eau et climat (période de transition jusqu'au 31/12/2021)

Excepté pour l'animation supra locale, l'élaboration et mise en œuvre d'une SLGRI et l'élaboration et la mise en œuvre d'un nouveau SAGE.

Une visibilité plus importante pour les animateurs => les aides à l'animation sont pluriannuelles et basées sur des objectifs de résultats. Un minima de financement basé à 0,5 ETP/poste.

Simplification administrative avec la mise en place d'un forfait de fonctionnement de 8000€/ETP/an



Forum des acteurs de l'eau  
SEINE-NORMANDIE

Agence de l'eau



ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

eau  
seine  
NORMANDIE

# Assainissement : Stations d'épuration (STEU)

Taux d'aide maintenu (40% S +20% A) mais enveloppe globale en baisse  
(cohérent avec la fin du pic d'investissement DERU)

Renforcement des conditions d'éligibilité avec réflexion en amont plus poussée:

- **Approche territoriale pour la réflexion de projet STEU :**
- Tenir compte de l'impact du changement climatique et de la **diminution du débit des cours d'eau**
- Réduire l'impact carbone

**N.B. :** Les **STEU déclarées non-conformes « équipement »** par la police de l'eau et répondant exclusivement aux obligations de **niveau de traitement minimum** imposées par la directive eaux résiduaires urbaines ne sont **pas éligibles à compter du 31/12/2019** (date réception dossier complet)



Forum des acteurs de l'eau  
SEINE-NORMANDIE

Agence de l'eau



ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

**eau**  
**seine**  
NORMANDIE

# Primes à la performance des STEU

## Arrêt progressif des primes pour épuration à l'horizon 2025:

enveloppe annuelle en décroissance, - 50% sur 6 ans. Projet de refonte de la redevance pollution domestique pour intégrer la pollution éliminée.

## Renforcement des conditions d'éligibilité :

- Les **STEU déclarées non-conformes « équipement »** par la police de l'eau à compter de l'AO 2019 ne sont **pas éligibles à une prime de performance**
- Retour du **formulaire de déclaration dans les délais**
- Réalisation **annuelle d'au moins un bilan 24h** conformément au calendrier de l'arrêté préfectoral (sauf celles non concernées selon leur taille)

## Modulations en renforçant la prise en compte des critères réglementaires :

- **Performance locale** prise en compte en plus de la **performance ERU**
- **Collecte temps sec** prise en compte en plus de la **collecte temps de pluie**

Modalités de calcul précises arrêtées par le Conseil d'Administration début 2019.



Forum des acteurs de l'eau  
SEINE-NORMANDIE

Agence de l'eau



ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

**eau**  
**seine**  
NORMANDIE

# Réseaux d'assainissement

Enveloppe en hausse de 23%: 1Mds€ sur 6 ans

Renforcement des conditions d'éligibilité pour encourager les bonnes pratiques (et le respect des obligations réglementaires): diagnostic préalable, zonage pluvial

Modalités d'aide :

- Taux S 40% + 20% A

mais minoré à S 20% + 40%A pour les agglomérations d'assainissement > 10 000 EH en l'absence de zonage pluvial approuvé après enquête publique à compter du 01/01/2021 → meilleure gestion à la source des pluies courantes

**Simplification du forfait de mise en conformité des branchements : 3000 € / Hab. et simplifications / ajustements de prix de référence création, réhabilitation**



Forum des acteurs de l'eau  
SEINE-NORMANDIE

Agence de l'eau



ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

**eau  
seine  
NORMANDIE**



# Assainissement Non Collectif (ANC)

## Maintien d'une enveloppe d'aide sur l'ANC, mais réservée à des zones à enjeux déterminées :

- Liste de communes arrêtée par le conseil d'administration
  - **Zone d'influence microbienne sur le littoral**
  - **Têtes de bassins versants sensibles**
- Egalement des communes en cas des prescriptions de réhabilitation d'ANC
  - **Profils de vulnérabilité des zones de baignade intérieures**
  - **Arrêté DUP si DUP pour tous les captages du maître d'ouvrage AEP\***

\* souplesse en cas d'augmentation importante et subite du nombre de captages et/ou du périmètre d'un MO AEP

**Uniquement opérations groupées coordonnées par la collectivité (éventuellement MO publique déléguée)**

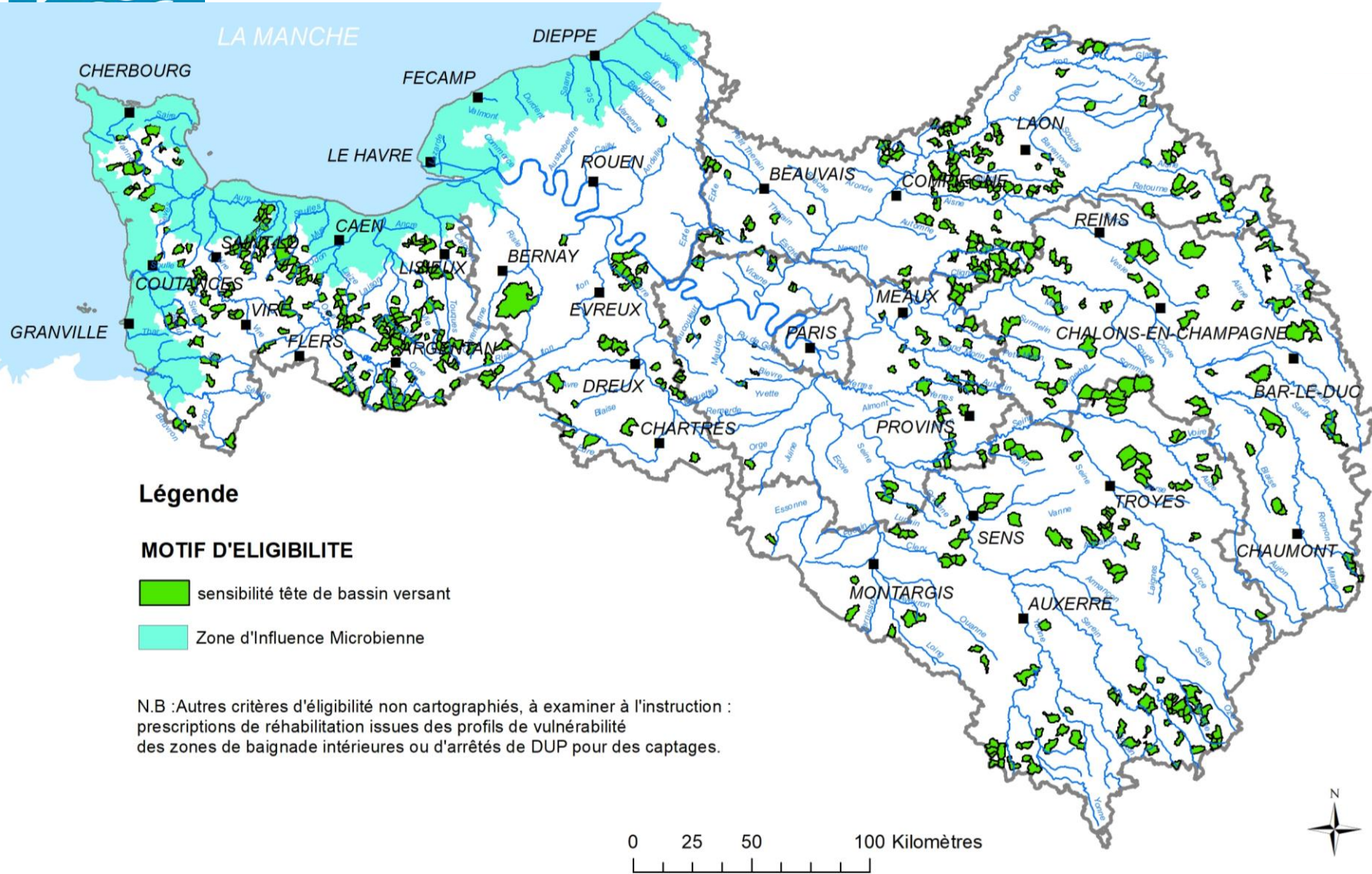
**Aides :**

- études de choix de filières 50%
- travaux forfait plafonné au montant réel des travaux (déduction faite des éventuels cofinancements) : **6000€/installation**



Forum des acteurs de l'eau  
SEINE-NORMANDIE

Agence de l'eau





ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

**eau  
seine  
NORMANDIE**

# Activités économiques

## Prise en compte du changement climatique : écologie industrielle

étude préalable d'un scénario intégrant la baisse des débits de référence

## Modalités d'aides simplifiées et améliorées pour beaucoup de cas :

- **Un seul taux d'aide selon la taille de l'entreprise pour tout type de travaux** technologies propres/dépollution/accompagnement/économies d'eau
  - **40% GE / 50% ME / 60% PE**
- **Aides aux économies d'eau améliorées :**



Forum des acteurs de l'eau  
SEINE-NORMANDIE

Agence de l'eau





ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

**eau**  
**seine**  
NORMANDIE

# Réduction des rejets polluants par temps de pluie

## Conditions clarifiées et améliorées pour la réduction à la source des écoulements de temps de pluie, et modalités d'aides plus favorables:

- **Taux S 80%**
- **Prix plafonds revus avec 2 cas :**
  - Toiture végétalisée ou forte désimperméabilisation avec végétalisation : 100€/m<sup>2</sup> surface éligible
  - Autres cas : 30€/m<sup>2</sup> surface éligible (18€ ou 30€ selon les cas précédemment)

Pas d'évolution significative pour **les aides aux ouvrages de dépollution des rejets urbains par temps de pluie** (bassin d'orage...) (40% sub + 20% avance)

# Maîtrise du ruissellement et de l'érosion



ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

**eau**  
**seine**  
NORMANDIE

- **Privilégier les actions préventives aux actions curatives:**

- Généralisation des aides à l'hydraulique douce à l'ensemble du bassin et augmentation du taux de subvention (80% au lieu de 60%)
- Conditionnement de l'hydraulique structurante à des actions d'hydraulique douce complémentaires

- **Encourager la préservation de la trame verte et bleue**

- Obligation d'insérer les nouveaux éléments de trame verte et bleue dans les PLUi (EPCI) ou de transmettre les éléments à l'EPCI compétent (autre maître d'ouvrage)



Forum des acteurs de l'eau  
SEINE-NORMANDIE

Agence de l'eau



ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

**eau**  
**seine**  
NORMANDIE

- **Travaux de restauration des milieux :**

- Maintien de taux élevés de subvention: 80%, jusqu'à 90% pour la suppression des obstacles à la continuité, dans le cadre d'un contrat « eau et climat » (arrêt des aides à 100%)

- **Travaux d'entretien plafonnés :**

- À 20 % des travaux réalisés pour les cours d'eau. Aides réservées aux structures assurant la compétence « GEMAPI »
- À des prix plafonds pour les zones humides et littorales



Forum des acteurs de l'eau  
SEINE-NORMANDIE

Agence de l'eau



ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

**eau**  
**seine**  
NORMANDIE

# Alimentation en eau potable

## Principales évolutions

Vers une meilleure gestion de la ressource au niveau qualitatif et quantitatif :

- **Amélioration qualitative** : renforcement des conditions d'éligibilité pour une meilleure incitation aux actions préventives: priorité à la protection des captages
- **Amélioration quantitative** : nouvelle aide pour lutter contre les fuites en réseau de distribution pour les communes rurales (ZRR 2017, et ZRR 2014 jusqu'en 2022)
- **Simplification** : abandon de la distinction taux de base/taux bonifié: taux unique (ancien taux bonifié: **40% sub** pour les communes rurales et **30% S + 20% A** pour les autres)



Forum des acteurs de l'eau  
SEINE-NORMANDIE

Agence de l'eau

# Réduction des pollutions diffuses d'origine agricole

**Augmentation significative de l'enveloppe  
allouée: +63%**

- **Affirmation du besoin d'ambition** (suppression des aides aux MAEC « light »)
- **Renforcement des aides aux filières à bas niveau d'intrants :**
  - Sur une liste énoncée de filières structurellement BNI
  - Avec une priorisation sur l'ambition environnementale et le lien aux territoires à enjeux
  - Incluant les entreprises unipersonnelles et exceptionnellement les grandes entreprises



ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

**eau  
seine  
NORMANDIE**



Forum des acteurs de l'eau  
SEINE-NORMANDIE

Agence de l'eau



ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

**eau**  
**seine**  
NORMANDIE

# Aides à l'international

**Renforcer les passerelles entre le développement des services d'eau potable et d'assainissement et la GIRE**

⇒ La **coopération institutionnelle** doit servir la **coopération décentralisée** en favorisant l'émergence et le renforcement de projets de solidarité internationale menés à plus petites échelles

**Promouvoir les solutions fondées sur la nature**

Participer à un dispositif d'aide d'urgence, en cas de catastrophe naturelle majeure

Subventions jusqu'à 80% quand le projet est porté par une collectivité (60% pour un projet porté par une association)



Forum des acteurs de l'eau  
SEINE-NORMANDIE

Agence de l'eau



ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

**eau**  
**seine**  
NORMANDIE

# Education à l'environnement

- **Suppression des aides directes classes d'eau** : toutes les aides devront passer par un relai classe d'eau
- **Augmentation du forfait classe d'eau** : passage de 600 € à 700 €
- **Prise en compte des thèmes sur le changement climatique, la solidarité territoriale, la biodiversité et la charte de la participation**
- **Simplification des majorations pour le travail administratif et pédagogique** : 10 % et 20 %



Forum des acteurs de l'eau  
SEINE-NORMANDIE

Agence de l'eau



ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

**eau**  
**seine**  
NORMANDIE

## Opérations de communication

- **Taux de 50 %** du montant de l'assiette retenue
- Valorisation d'une action aidée par l'agence de l'eau
- **Implication de collectivités locales** dans les opérations de communication
- Communication institutionnelle du partenaire non financée



Forum des acteurs de l'eau  
SEINE-NORMANDIE

Agence de l'eau





ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

**eau  
seine  
NORMANDIE**



**MERCI DE VOTRE ATTENTION**

